Ref. formation 202312209652

Assistant dentaire

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CNQAOS
Eliane Henry
01.78.91.01.40
souscription@cnqaos.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Les candidats doivent être âgés de 18 ans révolus pour l'entrée en formation et justifier d'un titre ou diplôme de niveau 3. Admission sur dossier et possibilité d'un entretien. L'admission définitive en formation est subordonnée à la présentation d'une attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique.

Prérequis pédagogiques :

18 ans révolus, Justifier d'un titre ou diplôme de niveau 3 minimum La sélection des candidats, réalisée par l'organisme de formation, s'opère sur la base d'un dossier déposé par le candidat et d'un entretien qui permet d'apprécier la candidature de chacun des postulants.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

La profession d'assistant dentaire consiste à assister le chirurgien-dentiste ou le médecin exerçant dans le champ de la chirurgie dentaire dans son activité professionnelle, sous sa responsabilité et son contrôle effectif. Dans ce cadre, l'assistant dentaire contribue aux activités de prévention et d'éducation pour la santé dans le domaine bucco-dentaire. Le titre à finalité professionnelle d'assistant dentaire atteste les compétences requises pour exercer les activités du métier d'assistant dentaire définies en annexe i de l'arrêté du 08 juin 2018. Il est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par le présent arrêté, la totalité de la formation conduisant à ce titre et réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leurs expériences professionnelles en vue de son obtention. arrêté du 19 juillet 2023 relatif à la formation conduisant au titre d'assistant dentaire: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047873404 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38144/

Contenu et modalités d'organisation

La période de formation conduisant au titre d'assistant dentaire est d'une durée de dix-huit mois. En contrat de professionnalisation: elle comporte 1 878 heures d'enseignement (357 heures de formation théorique et 1521 heures de formation pratique). En contrat d'apprentissage: elle comporte 1 878 heures d'enseignement (413 heures de formation théorique, 270 heures de formation pratique et 1195 heures de temps de travail classique). L'enseignement comprend 4 blocs de compétences et 7 modules d'enseignement, dispensées sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Bloc 1-Assurer une prise en charge adaptée de la personne au sein des structures de soin dans le champ de la chirurgie dentaire Bloc 2-Assister le praticien tout au long de la prise en soin des personnes Bloc 3-Gérer les stocks de produits, de consommables, le matériel, les locaux et le risque infectieux au sein des structures de soins dans le champ de la chirurgie dentaire Bloc 4-Gérer son activité, les données et informations liées aux personnes soignées et à la structure, dans le cadre d'un travail en équipe pluri-professionnelle M1: Relation-communication-Education et promotion pour la santé M2: Assistance au praticien M3: Examens complémentaires - Gestes et soins d'urgence M4: Gestion du risque infectieux et entretien du matériel M5: Traçabilité et risques professionnels M6: Gestion, transmissions et suivi du dossier patient M7: Organisation du travail-pluri professionnalité - accompagnement des personnes en formation et en intégration

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***
Commentaires sur la parcours personnalisable **durée de la formation: 18 mois**

Validation(s) Visée(s)

Assistant dentaire - *Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)*

Et après ?

Suite de parcours

Possibilité de préparer des mentions complémentaires en Orthopédie dento-faciale (ODF), en administratif et en parodontologie-implantologie.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00424465	du 01/01/2024 au 30/06/2025	Bordeaux (33)	CNQAOS		Non éligible	Contrat pro
00509877	du 01/01/2025 au 30/06/2026	Bordeaux (33)	CNQAOS		Non éligible	Contrat pro
00509879	du 01/01/2025 au 30/06/2026	Bayonne (64)	CNQAOS		Non éligible	Contrat pro

00509880	du 01/01/2025 au 30/06/2026	Bayonne (64)	**CNQAOS**	Non éligible	Contrat app
00509878	du 01/01/2025 au 30/06/2026	Bordeaux (33)	**CNQAOS**	Non éligible	Contrat app
00621013	du 01/01/2026 au 30/06/2027	Bordeaux (33)	**CNQAOS**	Non éligible	Contrat app
00621015	du 01/01/2026 au 30/06/2027	Bordeaux (33)	**CNQAOS**	Non éligible	Contrat pro
00621017	du 01/01/2026 au 30/06/2027	Bayonne (64)	**CNQAOS**	Non éligible	Contrat pro
00621021	du 01/01/2026 au 30/06/2027	Bayonne (64)	**CNQAOS**	Non éligible	Contrat app